



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



COFEB
CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION
ET D'ETUDES BANCAIRES

**BROCHURE DE LA FORMATION
DIPLOMANTE DU CENTRE OUEST
AFRICAIN DE FORMATION ET
D'ETUDES BANCAIRES (COFEB)**





SOMMAIRE

3

AVANT-PROPOS

5

CONDITIONS D'ADMISSION AU COFEB

9

I - DOSSIER DE CANDIDATURE

11

II - SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

11

III - TEST DE PRE-REQUIS

11

IV - EXAMEN DES DOSSIERS DE CANDIDATURE PAR LE COMITE SCIENTIFIQUE DU COFEB

13

V - OCTROI DE LA BOURSE BCEAO

13

VI - CONDITIONS DE SCOLARITE

14

ORGANISATION DE LA SCOLARITE

15

I - DEMARRAGE DE LA FORMATION

17

II - ORGANISATION DE LA FORMATION

17

III - METHODES PEDAGOGIQUES

18

IV - DIPLÔME

18

CONTENU DU PROGRAMME DE FORMATION

19

I - UNITES D'ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

22

II - UNITES D'ENSEIGNEMENTS OPTIONNELLES

23

ANNEXES

25

3



Avant-propos

Le Centre Ouest Africain de Formation et d'Études Bancaires (COFEB) a été créé en 1977 pour offrir, à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et à l'ensemble des institutions financières des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), la possibilité de promouvoir la qualification professionnelle de leurs agents. La formation dispensée s'adresse en priorité aux cadres de la BCEAO et des établissements de crédit installés dans les pays de l'UMOA. Elle a été étendue progressivement aux fonctionnaires des administrations économiques et financières des Etats membres de l'UMOA, de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), de la Commission de l'UEMOA, de l'Autorité des marchés financiers de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (AMF-UMOA) ex CREPMF, du Fond Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) et aux banques centrales africaines partenaires.

Le Centre peut toutefois, à titre exceptionnel, accepter des dossiers des candidats provenant de certains Cabinets exerçant dans les secteurs de l'économie et de la finance, de Centres de recherches, de Bureaux d'étude installés dans l'UEMOA et qui remplissent les mêmes conditions.

L'objectif principal du Centre est de mettre à la disposition des Etats membres des cadres de haut niveau dotés d'une capacité d'analyse, de conception et de formulation de politiques économiques et financières orientées vers la croissance et le développement. Le COFEB vise également la promotion d'un langage commun entre les différents acteurs de la gestion des politiques économiques. A cet effet, les principaux domaines d'intervention du Centre concernent la gestion financière et monétaire ainsi que l'analyse économique.

Différents types de formations sont dispensés par le Centre (voir site du COFEB : « www.cofeb.bceao.int », onglets « Formations »).

Le Centre dispose de moyens logistiques modernes (amphithéâtres, salles de cours, laboratoire de langues, salle informatique, etc.) et d'un personnel enseignant d'une compétence avérée, favorisant ainsi l'adaptation permanente des cadres africains aux mutations structurelles et technologiques ainsi que leur mise à niveau par rapport aux développements théoriques récents. Le Centre est également doté d'une bibliothèque qui permet une consultation très large d'ouvrages et de revues.

La mise en œuvre des activités du Centre, qui est dirigé par un Directeur Général, est assurée par les trois (3) Directions suivantes :

- la Direction des Affaires Administratives et de la Communication (DAAC) ;
- la Direction des Enseignements et des Programmes de Formation (DEPFOR) ;
- la Direction de la Recherche et des Partenariats (DRP).

Le Comité Scientifique du COFEB a été institué en 1993 pour assister le Gouverneur de la BCEAO dans la définition des orientations et des modalités de la politique de formation à mettre en œuvre. Cet organe délibère sur l'organisation et les programmes des sessions de formation et examine les dossiers de candidatures au cycle diplômant. Il formule, en outre, des recommandations relatives aux critères applicables à la sélection des candidatures aux différentes sessions de la formation diplômante.

Depuis la transformation institutionnelle du COFEB, la composition du Comité Scientifique se présente comme suit :

- le Gouverneur de la BCEAO ou son représentant, Président du Comité ;

- le Directeur Général du Centre Ouest Africain de Formation et d'Études Bancaires, Rapporteur ;
- le Directeur Général en charge des Ressources Humaines de la BCEAO ;
- le Secrétaire Général du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) ;
- le Directeur Général du Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG) ;
- le Directeur de l'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA), Côte d'Ivoire ;
- le Directeur Général de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) de Paris ou son représentant ;
- le Directeur du Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International (CERDI) ou son représentant, France ;
- le Responsable de l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) de la Banque de France ;
- un Professeur de l'Université de Princeton - USA, désigné intuitu personæ ;
- un Professeur d'une Université de l'UEMOA, désigné intuitu personæ ;
- un Professeur de l'Université de Berkeley - USA, désigné intuitu personæ.

CHIFFRES CLÉS



1977

Création du COFEB



69

Structures partenaires



4 000

Participants aux formations par an



+2 000

Alumni de la formation diplômante



200

Session de formation par an



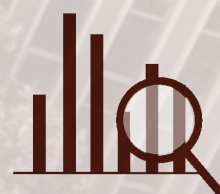
72

Documents d'études et de recherche



+500

Apprenants en termes de capacité d'accueil



+500

Participants aux ateliers de recherche



REUNION DE LA 46e PROMOTION DU COFEB
02-11 novembre 2023

PASSAGE INTERDIT

PASSAGE INTERDIT



CONDITIONS D'ADMISSION AU COFEB

19 JANU 16



I - DOSSIERS DE CANDIDATURE

Sont admis à présenter un dossier de candidature, les fonctionnaires des administrations économiques et financières des Etats membres de l'UMOA, des banques et établissements financiers ainsi que des systèmes financiers décentralisés, de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), de la Commission de l'UEMOA, de l'Autorité des marchés financiers de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (AMF - UMOA), du Fond Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) et des banques centrales africaines partenaires remplissant les critères de diplôme, d'expérience professionnelle et d'âge retracés ci-dessous :

1°) Diplôme

- maîtrise ou master 2 en sciences juridiques et politiques, économiques ou de gestion ;
- diplôme d'ingénieur statisticien-économiste ;
- diplôme de niveau BAC+4 en sciences juridiques et politiques, économiques ou de gestion admis en équivalence de la maîtrise et reconnu par le CAMES ou des 60 crédits de la première année d'un Master (M1) en sciences juridiques et politiques, économiques ou de gestion ;
- tout autre titre jugé équivalent et reconnu par le CAMES.

2°) Age et expérience professionnelle

Les candidats doivent être âgés de 40 ans au plus et avoir une expérience professionnelle de deux (2) années minimum à la date du 1^{er} janvier de l'année en cours.

II - SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les soumissions de candidature se font en ligne en cliquant sur le lien ci-après : <https://cofeb.bceao.int/formulaire-de-candidature> en y joignant les pièces suivantes (scannées) : un extrait de l'acte de naissance ou du jugement supplétif d'acte de naissance ; une copie certifiée conforme du diplôme ; un certificat de visite et de contre visite médicale datant de moins de trois (3) mois ; une attestation de travail justifiant deux (2) années d'expérience professionnelle au moins au 1^{er} janvier de l'année en cours ainsi que la lettre d'engagement de l'employeur renseignée et signée par le supérieur hiérarchique habilité.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **30 avril 2024**. Au delà de cette date, l'accès au formulaire sera fermé et aucun dossier ne sera accepté.

La liste des candidats retenus ainsi que la date du test de niveau seront publiées sur le site internet du COFEB et communiquées aux intéressés.

III - TEST DE PRE-REQUIS

Le test de niveau, d'une durée de quatre (4) heures, est organisé afin d'évaluer les connaissances de base des candidats et de garantir un bon suivi des enseignements. Il est basé sur le programme de Maîtrise en sciences économiques et de gestion et porte sur les cinq (5) épreuves écrites suivantes :

- la comptabilité générale ;
- la monnaie et crédit ;



- les mathématiques financières ;
- la macroéconomie ;
- la microéconomie.

Les candidats retenus seront convoqués directement à travers leur contact (mail ou téléphone). Le résultat de ce test est pris en compte dans l'examen du dossier de candidature par le Comité Scientifique.

La liste des thèmes couverts par le test de pré-requis est présentée ci-après :

12

1 - Comptabilité générale

- les objectifs, utilité et importance de la comptabilité générale dans l'entreprise ;
- l'enregistrement des opérations en comptabilité générale : les différents principes de la partie double ;
- les grands principes comptables du SYSCOA ;
- les notions de comptes de charges, de produits et de patrimoine ;
- la notion d'exercice ;
- les écritures d'inventaire et de régularisation : amortissements, provisions ;
- l'élaboration et analyse des principaux états financiers du SYSCOA et SYSCOHADA : comptes de résultats, bilan, Tableau Financier de Ressources et Emplois (TAFIRE), états annexés, etc.

2 - Monnaie et crédit

- la monnaie et les agrégats monétaires ;
- le Système financier ;
- l'offre et la demande de monnaie ;
- le financement de l'économie ;
- les objectifs et instruments de la politique monétaire.

3 - Mathématiques financières

- les intérêts simples et les intérêts composés ;
- l'actualisation et la capitalisation de flux financiers ;
- le remboursement d'emprunts par annuités constantes ou variables ;
- la dérivation et différenciation.

4 - Macroéconomie

- les concepts de Produit Intérieur Brut (PIB), de Revenu National Disponible (RND) ;
- l'équilibre emplois-ressources du PIB ;
- les soldes caractéristiques de la balance des paiements ;
- l'équilibre macroéconomique dans les schéma classique et keynésien : modèle IS/LM ;

- le multiplicateur statique et le multiplicateur dynamique.

5 - Microéconomie

- l'utilisation du lagrangien pour la résolution des problèmes d'optimisation ;
- l'équilibre du consommateur, du producteur et du marché.

IV - EXAMEN DES CANDIDATURES PAR LE COMITE SCIENTIFIQUE

Les candidatures sont examinées par le Comité Scientifique sur la base des critères de sélection que sont le diplôme, l'expérience professionnelle, l'âge du candidat et les résultats du test de pré-requis.

La liste des candidats retenus est communiquée aux organismes d'origine des candidats.

V - OCTROI DE LA BOURSE BCEAO

La BCEAO propose chaque année académique cinq (5) bourses par Etat en faveur des agents des administrations économiques et financières de l'Union.

Ces bourses sont attribuées sur la base des critères ci-dessous approuvés par le Comité Scientifique. La bourse BCEAO couvre la durée de la première phase de la formation.

Les cinq (5) bourses par Etat sont proposées pour les cinq (5) premiers candidats ayant obtenu le maximum de points, sur la base des critères ci-après :

CRITERES

Note obtenue au test de pré-requis

12/20 < note ≤ 14/20

note > 14/20

Age

âge ≤ 30 ans

30 ans < âge ≤ 35 ans

Genre

Féminin

Masculin

Expérience professionnelle

expérience professionnelle > 2 ans

Diplôme

Bac + 5 et au delà

BONUS

2 points

3 points

2 points

1 point

3 points

0 point

1 point

1 point



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



COFEB
CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION
ET D'ÉTUDES BANCAIRES

VI - CONDITIONS DE SCOLARITE

Les auditeurs doivent avoir conscience du niveau élevé de la formation dispensée au COFEB. Les enseignements visent un approfondissement des connaissances acquises au cours des cursus antérieurs ou de la carrière professionnelle et ne sont en aucun cas une initiation. Les auditeurs sont appelés à faire un effort de mise à niveau personnelle dans les disciplines où ils auraient des lacunes. Par ailleurs, ils sont tenus à une assiduité et à une observation stricte du Règlement Intérieur du Centre dont ils prendront connaissance avant le démarrage des cours.

14





ORGANISATION DE LA SCOLARITE



I - DEMARRAGE DE LA FORMATION

Le démarrage de la formation est fixé au 1^{er} jour ouvré du mois de novembre, mais une autre date peut être proposée par le COFEB si les conditions l'imposent. La présence de tous les auditeurs est obligatoire à cette date, sauf dérogations exceptionnellement accordées par le Directeur Général du COFEB pour des retards indépendants de la volonté du candidat et de l'organisme d'origine et motivés par ce dernier. Ce retard, pour rester conforme aux conditions académiques de volume horaire fixées pour l'obtention du Diplôme de Master II du COFEB, ne saurait excéder deux (2) semaines.

II - ORGANISATION DE LA FORMATION

Pour tenir compte de l'évolution technologique, le COFEB a mis en place une formation bimodale, alliant le présentiel et le distanciel de façon synchrone. Cette formation, d'une durée de treize (13) mois (novembre de l'année N à novembre de l'année N+1) est structurée en deux semestres de trente (30) crédits chacun. Elle est organisée sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux personnels et requiert par conséquent :

- le suivi à plein temps des enseignements sur site au COFEB, incluant les travaux dirigés organisés par les enseignants ;
- la réalisation d'un stage pratique, la rédaction et la soutenance du mémoire de fin de cycle sur une période de quatre (4) mois.

1 - Enseignement sur site au COFEB

Pendant neuf (9) mois, les enseignements se déroulent sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux personnels. Ces enseignements sont répartis sur deux (2) semestres :

- 1^{er} semestre : de novembre de l'année N à début avril de l'année N+1 ;
- 2^e semestre : de mi-avril à fin juillet de l'année N+1.

La formation est structurée en unités d'enseignement (UE) obligatoires et optionnelles auxquelles sont affectées des crédits répartis par points entiers pour un total de 52 crédits.

Chaque UE est composée d'éléments constitutifs (EC) notés chacun de 0 à 20 et l'ensemble de ces notes constitue la note finale de l'UE qui, pour être validée, doit être supérieure ou égale à 12/20. Il n'existe pas de compensation entre les UE. Ce qui implique que l'auditeur doit valider individuellement toutes les UE du semestre. Toutefois, des examens de rattrapage seront organisés pour les auditeurs qui n'ont pas pu obtenir la note de 12/20 exigée pour la validation d'une UE.

Les résultats obtenus par les auditeurs à l'issue de chaque semestre sont validés par un Jury constitué par la Cellule Pédagogique du COFEB. Cet organe regroupe l'Administration du COFEB et l'ensemble des animateurs intervenant dans la formation. Ainsi, seuls les étudiants qui auraient validé leur premier semestre auront trente (30) crédits à leur actif et seront aptes à poursuivre la formation.

2 - Stage pratique, rédaction et soutenance du mémoire de fin de cycle

Le stage pratique, la rédaction et la soutenance du mémoire de fin de cycle couvrent une période de quatre (4) mois. Il vise à élargir l'horizon professionnel des auditeurs et leur réseau relationnel.

La recherche du lieu de stage incombe à l'auditeur et à sa structure d'origine. Toutefois, afin de permettre à l'auditeur d'acquérir de nouvelles connaissances et de découvrir un autre environnement professionnel, il lui est loisible d'effectuer une partie de son stage au sein d'une structure autre que l'organisme d'origine. Dans tous les cas, il est souhaitable que le stage ne soit pas organisé dans plus de deux (2) structures d'accueil.

Ce stage peut s'effectuer dans le pays d'origine du stagiaire ou dans l'un des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).



Le stage est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, chargé de coordonner son déroulement. Il est sanctionné par une évaluation réalisée par la ou les structures d'accueil et dont les fiches doivent être transmises au COFEB, par l'intermédiaire des Directions Nationales de la BCEAO pour les stages effectués dans les pays membres de l'UMOA. Ceci dès la fin du stage et au plus tard quinze (15) jours après. Deux (2) séances d'évaluation du déroulement du stage et des travaux de mémoire sont prévues en ligne avec les auditeurs et leurs encadreurs, sous la supervision du Centre et du Professeur de rang A, associé au COFEB.

Le mémoire vise à initier l'auditeur aux travaux de recherche à travers l'approfondissement d'un thème revêtant un intérêt pour ses activités professionnelles. **Il doit être déposé, au plus tard, deux (2) semaines après la fin du stage** auprès de la Direction Nationale de la BCEAO (**copies physiques en nombre suffisant pour le jury**). **Tout retard dans le respect du délai de dépôt des mémoires est passible d'une des sanctions prévues par l'article 27 du règlement intérieur du Centre. En tout état de cause la dernière décision, appartient au jury de soutenance qui informe le COFEB sur la base d'un rapport remis au représentant de la BCEAO.** Le fichier PDF du mémoire doit être transmis à la Direction des Enseignements et des Programmes de Formation du COFEB (**courrier.zdepfor@bceao.int**). Préalablement au dépôt, il est demandé aux auditeurs de soumettre, au Service chargé de la formation diplômante, une copie du fichier afin de lui permettre de vérifier le respect de la charte anti-plagiat grâce à la plate-forme de détection de plagiat à laquelle s'est abonnée le COFEB.

Afin de permettre à l'auditeur d'élaborer la problématique et le plan de recherche pendant son séjour au COFEB, il est recommandé à l'organisme d'origine de participer au choix du thème du mémoire en relation avec l'auditeur et de le communiquer au Centre avant la fin du premier semestre de l'année académique. L'encadrement dont l'auditeur bénéficie pour la rédaction du mémoire est suivi par un maître de stage désigné de préférence par l'organisme d'accueil du stagiaire, en fonction du thème retenu. S'agissant du maître de mémoire, à défaut d'être un professeur d'université, il doit être une personne-ressource disposant d'une bonne expérience et d'une connaissance avérée du sujet que l'auditeur souhaite traiter.

Le mémoire donne lieu à une soutenance devant un jury composé des représentants du COFEB et de la Direction Nationale de la BCEAO, d'un Professeur de rang A, du maître de mémoire, d'un représentant de l'organisme d'origine et du maître de stage. Ces deux (2) derniers ne sont pas des membres délibérants.

Le stage pratique, la rédaction et la soutenance du mémoire ouvrent droit à huit (8) crédits qui vont être ajoutés aux cinquante-deux (52) crédits des enseignements sur site, ce qui donnera au total soixante (60) crédits à l'auditeur et validera ainsi son Diplôme de Master.

III - METHODES PEDAGOGIQUES

Pour développer le caractère professionnel de la formation, les méthodes pédagogiques, faisant place aux travaux pratiques et aux techniques modernes d'animation de groupe de travail suivantes sont mises en œuvre :

- la documentation mise à la disposition des auditeurs, avec des illustrations audiovisuelles ;
- les travaux pratiques portent sur les dossiers et les statistiques disponibles à la Banque Centrale, dans les administrations économiques et financières et les établissements de crédit ;
- les études de cas sont élargies à la plupart des matières.
- les travaux personnels de l'auditeur (TPA) occupent une grande place et constituent les 1/3 du volume horaire de chaque matière.

Les enseignements sont complétés par des conférences-actualité données par des spécialistes réputés dans les domaines couverts par le programme.

IV - DIPLÔME


A la fin du cycle de formation, la moyenne générale de chaque auditeur est établie en tenant compte des notes obtenues dans chaque UE et du nombre de crédits validés pour chaque semestre. Les résultats ainsi obtenus par les auditeurs sont soumis pour validation au Jury (Cellule Pédagogique) et le diplôme n'est décerné qu'aux auditeurs ayant validé toutes les UE. L'Administration du COFEB délivre dans un premier temps une attestation de diplôme. Le diplôme n'est délivré qu'après réception des trois (3) copies physiques et du fichier numérique des versions définitives du mémoire tenant compte des observations faites par les membres du jury de soutenance.



**CONTENU
DU PROGRAMME
DE FORMATION**

10 NOV 16:40





Le contenu du programme repose principalement sur des UE portant sur des questions économiques, financières, monétaires et statistiques. Pour préserver l'orientation polyvalente du cycle de formation, les auditeurs ont l'opportunité d'approfondir certains domaines particuliers et la possibilité leur est offerte de choisir une UE en option, en complément des enseignements de base.

Une unité d'enseignement choisie en option ne donne lieu à un enseignement que si elle enregistre au minimum cinq (5) candidatures.

Les UE au programme couvrent les domaines de connaissances suivants :

- la macroéconomie appliquée, qui s'appuie essentiellement sur les outils d'analyse ;
- la gestion monétaire illustrée notamment par la politique monétaire de la BCEAO ;
- la pratique bancaire et la connaissance de l'environnement financier de l'UEMOA ;
- les marchés financiers internationaux et les produits dérivés.

Les UE de base nécessaires pour faciliter la compréhension de ces disciplines sont incorporées au programme en privilégiant leurs aspects pratiques.

Afin de renforcer la culture économique des auditeurs, des conférences-actualité, sont animées par des personnes-ressources.

Les auditeurs seront également invités à participer à des séminaires organisés par le COFEB en vue de leur faire connaître les facteurs clés du management et du leadership et d'en maîtriser les enjeux pratiques.



PROGRAMME DE LA FORMATION DIPLÔMANTE

UNITES D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES

Unités d'Enseignement	Éléments constitutifs	Volume horaire (H)	Nombre de crédits
PREMIER SEMESTRE			
MQA2101 : Méthodes quantitatives appliquées	1MQA2101 : Statistiques et Mathématiques appliquées à la finance	60	6
	2MQA2101 : Économétrie appliquée	60	
MRI2102 : Méthodologie de la recherche et Informatique	1MRI2102 : Informatique appliquée	30	3
	2MQA2101 : Méthodologie de la recherche	30	
GMM2103 : Gestion de la monnaie et marchés monétaires	1GMM2103 : Monnaie et pratiques monétaires	45	4
	2GMM2103 : Marchés monétaires	36	
MFR2104 : Marchés financiers et mesures des risques	1MFR2104 : Théories et pratiques des marchés financiers	64	5
	2MFR2104 : Mesures des risques de marchés	35	
GEP2105 : Gestion économique des politiques publiques	1GEP2105 : Programmation financière	60	6
	2GEP2105 : Finances publiques et gestion de la dette	60	
GPA2106 : Gestion de projets et analyse financière	1GPA2106 : Analyse financière de l'entreprise	60	6
	2GPA2106 : Montage économique et financier des projets d'investissement	60	
DEUXIEME SEMESTRE			
PFL2207 : Pratique professionnelle des langues	1PFL2207 : Anglais économique et financier	45	5
	2PFL2207 : Techniques d'expression écrite et orale	55	
AJB2208 : Approches juridiques de la banque et de la finance	1AJB2208 : Introduction au droit bancaire	30	5
	2AJB2208 : Droit bancaire approfondi	35	
	3AJB2208 : Droit de la concurrence et de la réglementation économique	35	
GRI2209 : Gestion des risques	1GRI2209 : Analyse des risques de crédit	35	3
	2GRI2209 : Techniques de couverture des risques	35	
CTB2210 : Comptabilité et techniques bancaires	1CTB2210 : Comptabilité bancaire de l'UEMOA	50	5
	2CTB2210 : Techniques et pratiques bancaires	40	
TOTAL		960	48

UNITES D'ENSEIGNEMENT OPTIONNELLES (une unité à choisir par le stagiaire)

Unités d'Enseignement	Éléments constitutifs	Volume horaire (H)	Nombre de crédits
GFE2211 : Gestion financière des entreprises	1GFE2211 : Gestion de portefeuille	40	4
	2GFE2211 : Ingénierie financière	40	
GPU2211 : Gestion publique	1GPU2211 : Modélisation et politiques économiques	40	4
	2GPU2211 : Comptabilité publique	40	
INT2211 : Aspects économiques et institutionnels de l'intégration	1INT2211 : Mondialisation	40	4
	2INT2211 : Intégration régionale	40	
TBA2211 : Techniques bancaires approfondies	1TBA2211 : Marketing bancaire	40	4
	2TBA2211 : Contrôle de gestion	40	
OBC2211 : Opération de la Banque Centrale	1OBC2211 : Comptabilité et opérations financières	40	4
	2OBC2211 : Systèmes de paiement et activités fiduciaires	40	
UE12 (obligatoire) : Stage pratique, rédaction et soutenance de mémoire		160	8
TOTAL GLOBAL		1200	60





ANNEXES



MQA2101 : METHODES QUANTITATIVES APPLIQUEES

Nombre de crédits : 6

Volume horaire : 120 h dont 40 h de TPA

Éléments constitutifs : 2

I – STATISTIQUES ET MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES À LA FINANCE (60h)

OBJECTIFS

- Doter les auditeurs des instruments nécessaires aux calculs financiers et au calcul de la rentabilité d'une opération ;
- Faciliter la compréhension des modules tels que ceux traitant des marchés financiers ainsi que la maîtrise des techniques modernes de prise de décisions à caractère financier ;
- Familiariser les auditeurs avec le traitement quantitatif de l'information pour faciliter l'action.

PROGRAMME

1 – Méthodes statistiques

- Vocabulaire, définitions et représentations graphiques;
- Série statistique à un caractère ;
- Série statistique à deux caractères ;
- Introduction aux méthodes de sondage ;
- Indices statistiques.

2 – Mathématiques financières

- Conjecturer les outils mathématiques de base nécessaires aux calculs financiers ;
- Appliquer la technique des intérêts simples et des escomptes ;
- Appliquer les règles des intérêts composés et des annuités ;
- Planifier les emprunts indivis et les emprunts obligataires ;
- Réaliser le choix des investissements.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; Etudes de cas et exposés en travaux dirigés.

II – ECONOMETRIE APPLIQUÉE (60h)

OBJECTIFS

- Permettre aux apprenants de maîtriser les méthodes économétriques pour la mesure, l'analyse et la prévision des phénomènes économiques ;
- Présenter un certain nombre de méthodes économétriques dont la maîtrise devient de plus en plus incontournable dans les milieux professionnels.

PROGRAMME

- Qu'est-ce que l'économétrie ? ;
- Modèle linéaire général ;
- Modèles à décalages temporels ;
- Co-intégration et modèle à correction d'erreur ;
- Econométrie des données de panel ;
- Modèles vectoriels autorégressifs ;
- Econométrie des variables qualitatives.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; Etudes de cas avec le logiciel Eviews ; Travaux dirigés.

EVALUATIONS

Examen individuel : 60 %

Travaux pratiques : 40 %



MRI2102 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET INFORMATIQUE

Nombre de crédits : 3

Volume horaire : 60 h dont 20 h de TPA

Éléments constitutifs : 2

I – INFORMATIQUE APPLIQUÉE (30h)

OBJECTIFS

- Acquérir les outils informatiques de recherche opérationnelle ;
- Maîtriser les outils informatiques orientant la décision.

PROGRAMME

- Vue d'ensemble de l'environnement EXCEL ;
- Saisie et mise en forme d'un document ;
- Utilisation des formules de calcul dans EXCEL ;
- Traitement des données.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral et travaux pratiques.

II – MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (30h)

OBJECTIFS

- Présenter les méthodes et les techniques de recherche en sciences sociales ;
- Fournir des orientations pouvant permettre la réussite d'un travail de recherche ;
- Donner les normes standardisées de rédaction d'un mémoire.

PROGRAMME

Le cours s'articule autour de cinq (5) points :

- Les fondamentaux du processus de recherche ;
- La spécification de la problématique ;
- La modélisation ;
- Les étapes de rédaction d'un mémoire ;
- Le contenu du mémoire.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; travaux pratiques ; Exposés de groupe.

EVALUATIONS

Examen individuel : 60 %

Travaux pratiques : 40 %

GMM2103 :GESTION DE LA MONNAIE ET MARCHES MONETAIRES

Nombre de crédits : 4

Volume horaire : 81 h dont 25 h de TPA

Éléments constitutifs : 2

I - MONNAIE ET PRATIQUES MONÉTAIRES (45h)

OBJECTIFS

- Fournir aux auditeurs les outils de base nécessaires leur permettant de comprendre les enjeux liés à la monnaie et au crédit ;
- Donner aux auditeurs une bonne compréhension des procédures d'élaboration des statistiques monétaires de la BCEAO.

PROGRAMME

I-1/ Monnaie :

- Création monétaire et l'offre de monnaie ;
- La demande de monnaie ;
- Les objectifs et les instruments de la politique monétaire.

I-2/ Élaboration des statistiques monétaire

- Rappels sur la politique économique ;
- Présentation des cadres de politique monétaire de la BCEAO ;
- Examen des perspectives d'inflation et de croissance dans l'Union ;
- Discussions portant sur des thématiques connexes.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; exposés en travaux dirigés ; présentation de cas pratiques illustratifs.

II – MARCHÉS MONÉTAIRES (36h)

OBJECTIFS

- Donner une bonne compréhension des motifs, règles, instruments et procédures des interventions de la BCEAO sur le marché monétaire de l'UMOA, dans le cadre de la mise en œuvre des décisions prises par le Comité de Politique Monétaire ;
- Présenter le dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédits en activité dans les Etats de l'UEMOA.


PROGRAMME

II-1/ : La politique monétaire mise en œuvre par la BCEAO

- Rappels sur la politique monétaire ;
- Cadre institutionnel de la politique monétaire ;
- Cadre stratégique de la politique monétaire ;
- Cadre opérationnel de la politique monétaire.

II-2/ : Dispositif prudentiel applicable aux Banques et Etablissements financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

- Gestion monétaire et marchés financiers ;
- Dispositif prudentiel ;

- 
- Rappel des principaux risques financiers ;
 - Présentation général des FODEP.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; Exposés - débats ; exposés en travaux dirigés.

EVALUATIONS

Examen individuel : 60 %

Travaux pratiques : 40 %



MFR2104 : MARCHES FINANCIERS ET MESURES DES RISQUES

Nombre de crédits : 5

Volume horaire : 99 h dont 26 h de TPA

Éléments constitutifs : 2

I – THEORIES ET PRATIQUES DES MARCHES FINANCIERS (64h)

I-1/Théories des marchés financiers et présentation du marché unifié de capitaux de l'UEMOA et de la BRVM

OBJECTIFS

- Connaître la finalité du système financier dans l'économie ;
- Comprendre l'environnement des marchés de capitaux dans l'UEMOA ;
- Être capable d'identifier le marché monétaire de l'UEMOA ;
- Connaître la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières dans l'UEMOA ;
- Renforcer les connaissances sur la politique de change dans l'UEMOA ;
- Connaître le fonctionnement du marché des changes de l'UEMOA.

PROGRAMME

- La pratique du marché monétaire dans l'UEMOA ;
- UMOA-Titres et la pratique des valeurs du Trésor ;
- La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'UEMOA : le compartiment action ;
- Le marché des changes au comptant et les produits dérivés dans l'UEMOA.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; Etude de cas ; Discussions d'articles et débat.

I-2/ Présentation des marchés de produits dérivés, de la théorie financière et des méthodes d'évaluation des principaux produits financiers

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle et les acteurs des marchés de capitaux ;
- Connaître le marché monétaire et les marchés de valeurs mobilières ;
- Comprendre les opérations sur titres ;
- Connaître le marché des changes et les marchés dérivés.

PROGRAMME

- Rôle et acteurs des marchés de capitaux ;
- Les valeurs mobilières – présentation ;
- Le fonctionnement des marchés d'actions ;
- Marchés obligataires, risque de taux d'intérêt et risque de crédit ;
- Les produits dérivés et la titrisation ;
- Les opérations sur titres et back-office.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; Etudes de cas ; Exposés-débats.

II – MESURES DES RISQUES DE MARCHÉ (35h)

OBJECTIFS

- Présenter les principales techniques de mesures des risques financiers en insistant sur les applications pratiques au domaine de la finance et de l'assurance ;
- Permettre aux auditeurs de se familiariser aux concepts et théories de base de mesure de risques financiers et de savoir utiliser les outils de mesures de risques.

PROGRAMME

- Introduction à la gestion des risques financiers ;
- Mesure et gestion des risques de marché ;
- Analyse et modélisation du risque de marché ;
- Les crédits ;
- Les instruments de capitaux propres / actions et options ;
- Les produits structurés.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés - débats ; Etudes de cas et exposés en travaux dirigés.

EVALUATIONS

Examen individuel : 60 %

Travaux pratiques : 40 %

GEP2105 : GESTION ECONOMIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Nombre de crédits : 6

Volume horaire : 120 h dont 30 h de TPA

Eléments constitutifs : 2

I- PROGRAMMATION FINANCIÈRE (60h)

OBJECTIFS

- Présenter les grands secteurs de l'économie d'un pays et maîtriser les déterminants de sa santé économique ;
- Maîtriser la logique d'ensemble de l'élaboration des programmes financiers par le FMI ainsi que les analyses macroéconomiques sous-jacentes à l'élaboration des programmes financiers ;
- Comprendre et maîtriser les notions fondamentales de la programmation financière ;
- Comprendre les politiques monétaire et budgétaire dans l'UEMOA.

I-1/ Analyse des grands secteurs de l'économie

PROGRAMME

- Les comptes essentiels : les comptes des 4 grands secteurs ;
- Interrelations entre la balance des paiements et les agrégats intérieurs ;
- Vérification de la cohérence des données et de comportement.

I-2/ Démarche de mise en œuvre de la programmation financière dans les pays en développement

PROGRAMME

- La méthode FMI traditionnelle pour l'élaboration des programmes financiers : la technique d'ensemble ;
- Soutenabilité de la dette ;
- Le cadre macroéconomique et le rôle de la demande ;
- Approfondissements.

I-3/ Elaboration du programme financier des Etats de l'UEMOA par la BCEAO (module non évalué)

PROGRAMME

- Politiques économiques et programmation financière ;
- Politiques monétaire et budgétaire dans l'UEMOA ;
- Cadrage macroéconomique de la BCEAO ;
- Modélisation macroéconométrique.

METHODES PEDAGOGIQUES

Exposés – débats ; Travaux pratiques ; Etudes de cas et exposés en travaux dirigés ; Simulation de discussions Autorités nationales – FMI autour de l'élaboration d'un programme financier.

II- FINANCES PUBLIQUES ET GESTION DE LA DETTE (60h)

OBJECTIFS

- Permettre de comprendre et de maîtriser les mécanismes fondamentaux et les principes essentiels de la politique budgétaire et fiscale des pays africains ;
- Être en capacité de contribuer à la définition et à la mise en œuvre des politiques de finances publiques ;
- se familiariser avec les meilleures pratiques de gestion de la dette publique ;
- doter les auditeurs d'une capacité d'analyse et de décision sur les emprunts à mobiliser ;
- amener les auditeurs à comprendre le lien entre endettement-politique budgétaire et macro-économique plus largement.

PROGRAMME

II-1/ Finances publiques

- Présentation des finances publiques ;
- Lois de Finances ;
- Évaluation des dépenses fiscales ;
- Politiques financières publiques ;
- Objectif d'une transition fiscale inclusive dans les pays en développement.

II-2/ Gestion de la dette

- Éléments introductifs et définitions de la Dette ;
- Processus de création de la dette et Standards internationaux en gestion de la dette ;
- Etapes caractéristiques de l'endettement et Phases actives de la gestion de la dette ;
- Analyse de la soutenabilité et Restructuration de la dette ;
- Etudes de cas.

II-3/ Cadre harmonisé des finances publiques dans l'UEMOA (module non évalué)

- Présentation des Directives récentes relatives au cadre harmonisé des finances publiques au sein de l'Union ;
- Présentation du Code de transparence dans la gestion des finances publiques ;
- Calendrier de mise en œuvre des directives.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux ; Exposés – débats et Travaux pratiques.

EVALUATIONS

Examen individuel : 60 %

Travaux pratiques : 40 %

GPA2106 : GESTION DE PROJETS ET ANALYSE FINANCIERE

Nombre de crédits : 6

Volume horaire : 120 h dont 40 h de TPA

Eléments constitutifs : 2

I- ANALYSE FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE (60h)

OBJECTIFS

- Rappeler le rôle de l'analyse financière, ses outils et ses méthodes ;
- Interpréter les états financiers ;
- Pouvoir dialoguer avec les tiers, notamment les banques, dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie financière ;
- Donner un avis sur la situation financière d'une entreprise.

PROGRAMME

- Introduction à l'analyse financière ;
- La création de richesse ;
- La politique d'investissement ;
- La politique de financement ;
- La démarche de l'analyse financière ;
- Les Méthodes de l'Analyse financière ;
- Les outils de l'analyse financière.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; Exposés – débats ; Etudes de cas et travaux dirigés.

II - MONTAGE ECONOMIQUE ET FINANCIER DES PROJETS D'INVESTISSEMENT (60h)

OBJECTIFS

- Maîtriser les méthodes et techniques créées pour la conception, l'analyse et la conduite d'un projet ;
- Apprendre les différents moyens financiers utilisables pour financer un projet en fonction du type de projets ;
- Maîtriser et coordonner les ressources humaines et matérielles tout au long du cycle de vie d'un projet ;
- Apprendre les méthodes d'analyse adaptées aux besoins des banques et des administrations économiques et financières.

PROGRAMME

- Typologie des projets ;
- Identification du projet, Techniques de préparation et d'exécution du projet ;
- Evaluations financière, économique et sociale du projet ;
- Sources de financement ;
- Réalisation et supervision du projet ;
- Evaluation rétrospective du projet.



METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; Exposés – débats ; Etudes de cas et exposés en travaux dirigés ;
- Travaux de groupes.

EVALUATIONS

Examen individuel : 60 %

Travaux pratiques : 40 %



PFL2207 : PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES LANGUES

Nombre de crédits : 5

Volume horaire : 100 h dont 33h de TPA

Éléments constitutifs : 2

I – ANGLAIS ECONOMIQUE ET FINANCIER (45h)

OBJECTIFS

- Renforcer les moyens de communication des auditeurs avec les milieux d'affaires, les organismes publics et privés internationaux ;
- Faciliter les travaux de recherche en matière économique et financière par l'amélioration des capacités d'accès à la documentation anglo-saxonne.

PROGRAMME

- PLACEMENT TEST & GROUPING ;
- SOCIALISATION ;
- MONEY AND BANKING ;
- TUTORIAL CLASS (Travaux dirigés).

METHODES PEDAGOGIQUES

- Pratique orale de l'anglais et travail en laboratoire de langues ;
- Travaux de groupe avec des manuels spécialisés ainsi que des documents sonores pré-enregistrés ;
- La vidéo est utilisée pour présenter l'usage de l'anglais dans différents contextes.

II – TECHNIQUES D'EXPRESSION ECRITE ET ORALE (55h)

OBJECTIFS

- Eviter toute déperdition d'informations dans la rédaction d'un écrit à caractère professionnel ;
- Alléger la construction syntaxique des phrases pour une meilleure transmission de l'information ou du message ;
- Maîtriser les techniques de la production et de la communication écrite professionnelle ;
- Corriger les impropriétés de langage les plus courantes ;
- Maîtriser l'expression orale et faire passer un message oral ;
- Accroître considérablement son efficacité et son efficience à travers le développement de sa capacité à donner et à recevoir de l'information ;
- Développer sa relation avec les autres.

PROGRAMME

1 – Techniques d'expression écrite

- Appliquer les règles de la rédaction ;
- Corriger les impropriétés de langage les plus courantes
- Identifier les normes et styles d'écriture des textes administratifs



2 – Techniques d'expression orale

- Les types de communication ;
- Les facteurs de la communication ;
- Les fonctions du langage ;
- Elaborer un discours communicant ;
- Les connecteurs.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux ; Exposés-débats ; Exercices d'application ; Exercices de pré-requis ; Travaux en sous-groupes.

EVALUATIONS

Examen individuel : 60 %

Travaux pratiques : 40 %



AJB2208 : APPROCHES JURIDIQUES DE LA BANQUE ET DE LA FINANCE

Nombre de crédits : 5

Volume horaire : 100 h dont 34h de TPA

Eléments constitutifs : 3

I – INTRODUCTION AU DROIT BANCAIRE (30h)

OBJECTIFS

- Comprendre les principes régissant les relations juridiques entre les particuliers et notamment entre les banques et leurs clients ;
- Développer la capacité des auditeurs à analyser juridiquement les problèmes et les situations réels au regard des intérêts en jeu et des résultats désirés ;
- Acquérir en plus, des connaissances fondamentales, la rigueur intellectuelle dans la méthode, l'analyse et la discussion.

PROGRAMME

- Partie 1 : Notions de base du Droit des obligations et des contrats ;
- Partie 2 : Notions sommaires sur les principaux contrats de l'activité bancaire ;
- Partie 3 : Garanties du banquier : Notions sommaires sur les sûretés.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Recours à des situations concrètes (autant que possible à l'aide de documents réels mais simplifiés) ;
- Entraînement à la recherche et à l'utilisation de la documentation ;
- Discussion en groupe des cas pratiques.

II – DROIT BANCAIRE APPROFONDI (35h)

OBJECTIFS

- Identifier les sources et les spécificités du droit bancaire ;
- Appliquer les principes, méthodes et techniques du droit bancaire dans leur parcours professionnel.

PROGRAMME

- Rappel sur les fondamentaux de la banque et du droit ;
- Les structures de la profession bancaire ;
- Le compte bancaire ;
- Les opérations de la clientèle ;
- Les moyens de paiement ;
- Les obligations et la responsabilité du banquier ;
- Le droit de la consommation ;
- Les produits et marchés financiers.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; Exposés et débats ; Etude de cas et Commentaire de décisions de justice.

III – DROIT DE LA CONCURRENCE ET DE LA RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE (35h)

OBJECTIFS

Permettre aux auditeurs de maîtriser les règles de droit relatives au monde des affaires et de la concurrence économique dans un contexte d'union économique et monétaire avec des textes communautaires et nationaux.

PROGRAMME

- Les mécanismes fondamentaux de compréhension de l'activité bancaire ;
- Les mécanismes fondamentaux spécifiques.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; Exposés - débats ; Etudes de cas et travaux dirigés .

EVALUATIONS

Examen individuel : 60 %

Travaux pratiques : 40 %

GRI2209 : GESTION DES RISQUES

Nombre de crédits : 3

Volume horaire : 70 h dont 24h de TPA

Eléments constitutifs : 2

I – ANALYSE DES RISQUES DE CRÉDIT (35h)

OBJECTIFS

- Etudier les principaux outils d'évaluation et de mesure de risque ;
- Pouvoir analyser, mesurer et gérer le risque de crédit.

PROGRAMME

- Le Risque de crédit : généralités ;
- Le Système de mesure du risque ;
- Les principaux outils d'évaluation et de mesure de risque.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; Travaux pratiques.

II– TECHNIQUES DE COUVERTURE DES RISQUES (35h)

OBJECTIFS

- Présenter les principales techniques de couverture des risques financiers en insistant sur les applications pratiques au domaine de la finance et de l'assurance ;
- Initier les auditeurs aux concepts et théories de base de la gestion des risques financiers et aux applications pratiques des techniques de couverture des risques ;
- Permettre aux auditeurs de savoir utiliser les outils de couverture des risques.

PROGRAMME

- Introduction à la gestion des risques financiers ;
- Rappel des notions de base ;
- Rappel des principaux risques financiers ;
- Rappel sur les produits dérivés ;
- Gestion Actif-Passif du risque (ALM) ;
- Techniques de gestion et de couverture des risques.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; Travaux pratiques et présentations de cas réels en classe.

EVALUATIONS

Examen individuel : 60 %

Travaux pratiques : 40 %

CTB2210 : COMPTABILITE ET TECHNIQUES BANCAIRES

Nombre de crédits : 5

Volume horaire : 90 h dont 30h de TPA

Eléments constitutifs : 2

I- COMPTABILITÉ BANCAIRE DE L'UEMOA (50h)

OBJECTIF

Comprendre et savoir lire les états financiers d'un établissement de crédit (4 étapes) :

- Situer l'activité bancaire dans l'environnement économique et réglementaire de l'UEMOA ;
- Identifier les comptes du PCB révisé utilisés pour enregistrer diverses opérations bancaires ;
- Traduire les opérations bancaires sous forme de schémas comptables ;
- Identifier les différentes opérations bancaires dans les états financiers de synthèse.

PROGRAMME

- Le cadre conceptuel du Plan Comptable Bancaire (PCB) révisé ;
- Les états financiers ;
- Le cadre comptable, le plan de compte et le contenu des comptes ;
- L'organisation comptable et le système d'information ;
- La comptabilisation de quelques opérations de banque ;
- Les annexes.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; Cas pratiques et travaux de groupes.

II – TECHNIQUES ET PRATIQUES BANCAIRES (40h)

OBJECTIFS

- Comprendre l'organisation du système bancaire ;
- Connaître le contenu de la relation banque client ;
- Maîtriser l'analyse du bilan et la rentabilité d'une banque ;
- Comprendre le fonctionnement d'une banque ;
- Maîtriser les opérations de banque.

PROGRAMME

- Connaissance de la banque et son environnement ;
- Relation bancaire ;
- Rentabilité des banques ;
- Le management d'une équipe.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; Cas pratiques et travaux de groupes.

EVALUATIONS

Examen individuel : 60 %

Travaux pratiques : 40 %





**II - UNITES D'ENSEIGNEMENT
OPTIONNELLES (UE 11)
Au choix**



GPU2211 : GESTION PUBLIQUE

Nombre de crédits : 4

Volume horaire : 80 h dont 26h de TPA

Éléments constitutifs : 2

I – MODÉLISATION ET POLITIQUES ECONOMIQUES (40h)

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle de l'Etat dans l'économie ;
- Se familiariser à la modélisation et aux politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics.

PROGRAMME

- La politique économique ;
- Les différentes étapes dans la construction d'un modèle économétrique ;
- La modélisation macroéconomique ;
- La place de la modélisation dans la conduite de la politique économique ;
- Analyse des politiques économiques.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; Travaux pratiques et Etudes de cas.

II – COMPTABILITÉ PUBLIQUE (40h)

OBJECTIFS

- Avoir une bonne connaissance de l'organisation administrative et financière qui soutient les systèmes de finances publiques ;
- Permettre aux auditeurs d'acquérir une relative maîtrise des règles de la comptabilité publique.

PROGRAMME

- Organisation administrative et financière de l'Etat ;
- Comptabilité et plan comptable de l'Etat ;
- Documents de synthèse ;
- Études de cas : étude comparée des systèmes de comptabilité publique des Etats de l'UEMOA.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés-débats ; Etudes de cas ; Travaux dirigés ; Etudes comparées de systèmes de comptabilité publique.

EVALUATIONS

Examen individuel : 60 %

Travaux pratiques : 40 %

INT2211 : ASPECTS ECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS DE L'INTEGRATION

Nombre de crédits : 4

Volume horaire : 80 h dont 26h de TPA

Éléments constitutifs : 2

I – MONDIALISATION (40h)

OBJECTIFS

- Permettre une bonne compréhension des règles du commerce international ;
- Sensibiliser les auditeurs sur l'importance de l'insertion des pays africains dans l'économie mondiale, en particulier sur les enjeux de cette insertion ;
- Faire ressortir la nécessité pour les pays africains en général et de l'UEMOA en particulier, des regroupements régionaux afin de leur permettre d'assurer plus efficacement leur participation à l'économie mondiale.

PROGRAMME

- Concept et mesure ;
- Evolution et concentration des flux commerciaux internationaux ;
- Mondialisation et marchés du travail ; Mondialisation et marchés des capitaux ;
- Afrique et globalisation.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; Exposés – débats ; Etudes de cas.

II – INTÉGRATION RÉGIONALE (40h)

OBJECTIFS

- Théories et pratiques de l'intégration ;
- Gains attendus de l'intégration.

PROGRAMME

UEMOA et perspectives d'intégration régionale en Afrique

- Organisation de l'UEMOA ;
- Tarif Extérieur commun et Marché intérieur ;
- Politique de la concurrence ;
- Impératifs d'une Union Economique et Monétaire ;
- Zone monétaire unique dans le cadre de la CEDEAO.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistral ; Exposés – débats ; Supports audiovisuels ; Etudes de cas.

EVALUATIONS

Examen individuel : 60 %

Travaux pratiques : 40 %

TBA2211 : TECHNIQUES BANCAIRES APPROFONDIES

Nombre de crédits : 4

Volume horaire : 80 h dont 26h de TPA

Éléments constitutifs : 2

I – MARKETING BANCAIRE (40h)

OBJECTIFS

- Faire comprendre les enjeux du marketing bancaire ;
- Développer les capacités à concevoir et à mettre en œuvre une politique et un plan marketing.

PROGRAMME

- Approche marketing ;
- Marketing des services ;
- Stratégies marketing des banques ;
- Technique de marketing.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés – débats ; Exposés de synthèse ; Exercices pratiques d'application.

II – CONTRÔLE DE GESTION (40h)

OBJECTIFS

- Faire acquérir les techniques, compétences et les méthodes à mettre en œuvre au sein d'une organisation pour assurer une maîtrise des coûts et une gestion efficace ;
- Déterminer la rentabilité d'une activité ;
- Détecter et analyser les entraves au bon fonctionnement d'une activité en vue de formuler des recommandations.

PROGRAMME

Il est constitué de deux parties complémentaires. La première partie présente les notions et concepts fondamentaux en contrôle de gestion. La seconde, illustre l'utilisation de ces concepts par la pratique dans les banques commerciales.

- Les notions préliminaires ;
- De la comptabilité analytique au contrôle de gestion ;
- Le contrôle budgétaire ;
- L'application du contrôle de gestion dans les banques commerciales.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés de synthèse ;
- Exercices pratiques d'application.

EVALUATIONS

Examen individuel : 60 %

Travaux pratiques : 40 %

OBC2211 : OPERATIONS DE LA BANQUE CENTRALE

(réservée uniquement aux cadres des banques centrales)

Nombre de crédits : 4

Volume horaire : 80 h dont 26h de TPA

Eléments constitutifs : 2

I – COMPTABILITÉ ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES (40h)

OBJECTIFS

Permettre aux auditeurs d'approfondir leurs connaissances des opérations de la Banque Centrale.

PROGRAMME

- I. Module sur la comptabilité de la Banque Centrale ;
- II. Module sur les opérations financières de la Banque Centrale.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Etudes pratiques de la comptabilité et des opérations financières de la Banque Centrale ;
- Travaux dirigés.

II – SYSTÈMES DE PAIEMENT ET ACTIVITÉS FIDUCIAIRES (40h)

OBJECTIFS

Donner aux auditeurs en provenance des banques centrales, les outils de gestion de la circulation fiduciaire et de conduite de la politique de la monnaie et du crédit.

PROGRAMME

- I. Module sur les systèmes de paiement ;
- II. Module sur les opérations d'émission de la Banque Centrale.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Etudes pratiques des systèmes de paiement et des opérations d'émission de la Banque Centrale ;
- Travaux dirigés.

EVALUATIONS

Examen individuel : 60 %
Travaux pratiques : 40 %

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE DE LA BCEAO
FEVRIER 2024



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



COFEB
CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION
ET D'ETUDES BANCAIRES

Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires
Direction des Enseignements et des Programmes de Formation

Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3108 - Dakar - Sénégal
Tél. : (221) 33 839 05 00 / Fax : (221) 33 823 93 35
courrier.bceao@bceao.int
<https://cofeb.bceao.int>